



Parthenay, le 14 septembre 2021

Communauté de Communes  
**Parthenay-Gâtine**

Service : Régie Assainissement  
Dossier suivi par : Emilie COUPE  
Tél. : 05.49.94.90.13

Raccordement au réseau  
d'Assainissement  
**CONSTAT DE NON CONFORMITE**

A : ~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~

Propriétaire de l'immeuble situé :  
**156 avenue du Président Wilson,**  
**79200 Parthenay**  
Parcelle AN69

VU le code de la Santé Publique et notamment ses articles L1331 et suivants ;  
VU le Règlement Sanitaire Départemental ;  
**VU le Règlement d'Assainissement ;**

Le contrôle des rejets des installations intérieures d'assainissement ayant été effectué le : 09/09/2021

J'ai le regret de vous informer que l'immeuble **n'est pas conforme** à la réglementation pour la (les) raison(s) suivante(s) :

Les eaux usées du lave-linge dans la cave se déversent dans le réseau d'eaux pluviales.

Compte tenu de la nature des travaux à entreprendre, un délai de 6 mois vous est accordé par la Régie Assainissement. Passé ce délai, dans tous les cas et conformément à l'article 2.2 du règlement du service assainissement collectif, je serai dans l'obligation de **majorer la redevance assainissement de 60% sur la facture d'eau**. De plus, la régularisation de votre situation par un contrôle (remplaçant la contre-visite non valable à l'issue de ce délai accordé) sera à votre charge et facturée 137,50 € TTC.

Néanmoins, si vous considérez que les travaux à mettre en œuvre sont d'une ampleur telle que vous ne pouvez pas les réaliser dans le délai imparti, vous devez contacter la Régie Assainissement qui peut vous accorder un délai complémentaire.

Afin d'être en mesure de vous transmettre au plus vite le constat de conformité des rejets de vos installations, je vous saurai gré de bien vouloir informer le service, dès que possible, de l'achèvement des travaux.

Je suis persuadé que vous comprenez l'importance qui s'attache à la mise en conformité de vos installations pour le bon fonctionnement des ouvrages publics et la préservation du milieu naturel.

La Régie Assainissement se tient à votre entière disposition pour répondre à vos questions.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération très distinguée.



M. THEBAULT Jérôme,

Le directeur de la Régie Assainissement Parthenay-Gâtine

Nota : conformément au Règlement d'Assainissement en vigueur, il est du ressort de l'utilisateur d'établir, à sa charge, tout dispositif visant à la protection de sa propriété contre le reflux éventuel des eaux usées et pluviales. Les canalisations intérieures devront, de plus, être établies de manière à résister à la pression correspondant une élévation des eaux usées et pluviales jusqu'au niveau de la chaussée, pouvant entraîner un reflux.

**Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine**  
2 rue de la citadelle - CS 80192  
79205 Parthenay Cedex

Téléphone : 05 49 94 03 77

Télécopie : 05 49 94 90 41

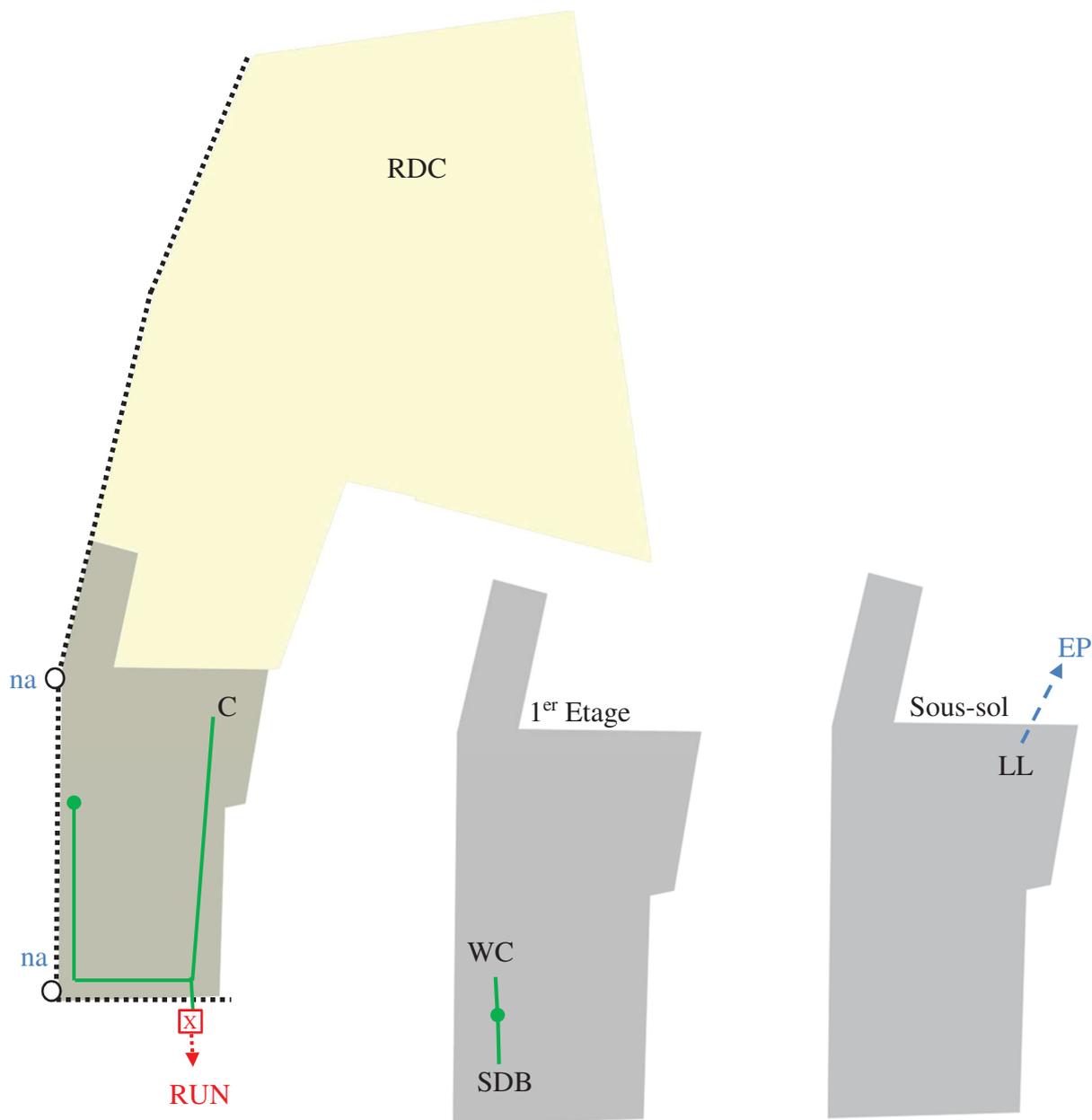
Courriel : [accueil-st-urba@cc-parthenay-gatine.fr](mailto:accueil-st-urba@cc-parthenay-gatine.fr)

Site : [www.cc-parthenay-gatine.fr](http://www.cc-parthenay-gatine.fr)

Adilly | Allonne | Amailoux | Aubigny | Azay-sur-Thouet | Châtillon-sur-Thouet | Doux | Féney | Fomperron | Gourgé | La Chapelle-Bertrand | La Ferrière-en-Parthenay | La Peyratte | Lageon | Le Retail | Le Tallud | Les Chateliers | Les Forges | Lhoumois | Ménigoute | Oroux | Parthenay | Pompaire | Pougne-Hérissou | Pressigny | Reffannes | Saint-Aubin-le-Cloud | Saint-Germain-de-Longue-Chaume | Saint-Germier | Saint-Martin-du-Fouilloux | Saurais | Secondigny | Thénezay | Vasles | Vausseroux | Vautebis | Vernoux-en-Gâtine | Viennay

Schéma donné à titre indicatif (non-contractuel).

Il est établi selon les dires et les observations faites lors du rendez-vous. L'emplacement des réseaux schématisés et les rejets indiqués restent sous la responsabilité exclusive du propriétaire.



Pas d'échelle

Légende

Eaux usées (EU)	SDB Salle d'eau/salle de bain	Gouttières avec regard
Eaux pluviales (EP)	LL Lave-linge	Siphon de sol
Eaux mélangées / Réseau unitaire (RUN)	LV Lave-vaisselle	Piège à eau, grille
Regard de branchement	Siphon disconnecteur	colonne eaux usées
Regard de visite	Fosse septique	pompe de relevage
C Cuisine (évier/LV)	Ouvrage de décantation (hors fosse)	na dispositif non-accessible
Eviers annexes, lavabo	O Gouttières	limite domaine public